

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le vingt-deux juin,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 16 juin et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 28 juin 2023*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjointes au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Christelle DUTRIAUX ayant donné procuration à Pascal NYS

DEL/2023/UR/77
PRISE DE POSSESSION ANTICIPEE
DE LA PARCELLE AZ 823 RUE JULES WATTEEUW
RENOUVELLEMENT URBAIN LIONDERIE TROIS BAUDETS

Monsieur le Maire rappelle que la Métropole Européenne de Lille, porteuse de l'action en matière de politique de la ville sur son territoire depuis 2015, pilote le projet d'aménagement en vue de la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain sur le quartier Lionderie – Trois Baudets à HEM.

A l'issue des démolitions, le projet pourra accueillir un peu plus d'une centaine de logements en accession sociale ou libre contribuant à la diversification de la population de ce quartier.

La mise en œuvre du projet de la Lionderie impose une redéfinition des espaces publics et privés et donc un redécoupage des propriétés foncières.

Afin de faciliter les nombreux échanges de terrains qui interviendront tout au long de la réalisation du projet, la MEL, la ville de HEM, l'EPF, Vilogia SA et Action Logement, ont décidé de s'accorder sur les modalités et les conditions de ces échanges et de les formaliser par la rédaction d'un protocole foncier.

Ce document précise en premier lieu les **volumes fonciers** qui devront être échangés entre les différents signataires pour permettre la mise en œuvre dudit projet urbain.

Il prévoit notamment que les cessions du domaine métropolitain et communal existant, à déclasser ou à désaffecter et non concernées par les parties prenantes mentionnées ci-dessus, se feront au prix des domaines pour les terrains conférant des droits à bâtir au preneur.

Enfin, les transactions avec les acteurs non-signataires de la convention financière du NPRU se feront selon le prix des domaines non négocié.

Dans le cadre de la reconstitution de l'offre attachée au programme de renouvellement urbain sur le quartier Lionderie – Trois Baudets, Vilogia SA réalisera 15 LLS. En plus des 8 PLAI square Nadaud elle réalisera 7 PLUS rue Jules Watteeuw. Il s'agira de T3, type béguinage ce qui permettra de libérer des maisons sur le quartier des Hauts Champs/Longchamp. Pour permettre l'opération rue Jules Watteeuw, Vilogia souhaite acquérir la parcelle de terrain reprise au cadastre section AZ 823 d'une contenance de 207m² appartenant à la ville et jouxtant le terrain objet des 7 logements prévus.

Cette parcelle s'inscrivant dans l'opération du programme de renouvellement urbain sur le quartier Lionderie – Trois Baudets, elle sera intégrée au protocole d'échanges fonciers. Dans l'attente de la régularisation des cessions à intervenir, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir mettre à disposition ledit terrain à Vilogia par la prise de possession anticipée pour leur permettre de commencer les travaux.

Vu la délibération de la MEL du 11 octobre 2019 portant sur le protocole d'échanges fonciers du nouveau programme de renouvellement urbain pour le site « LA LIONDERIE »,

Vu la délibération DEL/2019/AE/127 de la ville de HEM ~~du 17 décembre 2019~~
favorable à la signature du protocole foncier dans le cadre du projet de
renouvellement urbain LA LIONDERIE TROIS BAUDETS,

Vu l'avis conforme de la Commission « Actions Sociales, Logement et Politique de la
Ville » du 31 mai 2023,

Vu l'avis consultatif de la commission Urbanisme et Travaux du 2 juin 2023,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- De donner un avis favorable à Vilogia pour la prise de possession anticipée de la
parcelle reprise au cadastre section AZ 823 d'une contenance de 207m²
appartenant à la ville
- Dire que la cession sera régularisée avec les échanges prévus au protocole foncier
entre les différents partenaires du programme NPRU sur le quartier Lionderie –
Trois Baudets
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document ainsi que toutes pièces
relatives à cet objet

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,

